



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tel. (00237) 677757993 E-Mail ctfcameroun@yahoo.com

Site web : www.forêtcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Progrès
REGION DE L'ADAMAOUA
DEPARTEMENT DE LA VINA
COMMUNE DE NYAMBAKA
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fellowship
ADAMAOUA REGION
VINA DIVISION
NYAMBAKA COUNCIL
GENERAL SECRETARY
TECHNICAL SERVICE

N° 03 /TDR/CNY/R1400/2019

Nyambaka, le **13** **JUIN** 2019

TERMES DE REFERENCE POUR LA MISE EN TERRE DES PLANTS ET DE
SECURISATION DES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE
NYAMBAKA

Date :	Du 07/06 au 07/07/2019
Durée :	30 jours
Lieu :	Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II
Objectif principal :	Réaliser la mise en terre des plants sur 54 hectares et sécuriser les 04 sites de reboisement (Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II)
Ordonnateur de l'activité	M. IYA IBRAHIMA, Maire de la Commune de Nyambaka
Chef de l'activité	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka
Equipe de l'activité	- Le chef service technique ; - Le point Focal du projet reboisement 1400 ; - Population riveraine
Logistique	Véhicule, moto, décanètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	8 058 000 FCFA (soit 5 730 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 2 328 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)
Composante	Composante 3
Activité	Activité 3.1.5. Réaliser la plantation
Sous activité	- Acquérir le matériel pour la mise en terre et la sécurisation des sites de reboisement ; - Ouvrir les lignes de plantation en courbe de niveau ; - Transporter et distribuer les plants ; - Mettre en place les plants et reboucher les trous. - Installation/ consolidation des dispositifs de sécurité (clôture); - Gardiennage
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka

1

Projet « Reboisement 1 400 » ACTCAM CRIS N°2018/400-359 «Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 »

BP 02 L'agbo, Téléphone : (+237) 694 83 13 57/660653000

E-Mail : scm@nnyl.org; scm@nnyl.org; scm@nnyl.org

- Produire un rapport de mise en terre des plants sur 54 hectares et de sécurisation des 04 sites de reboisement.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de mise en terre des plants et de sécurisation des sites de reboisement va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; faire le diagnostic des appuis en renforcement des capacités. La réalisation des opérations de sécurisation des sites doit respecter le périmètre de chaque site et doit être suffisamment solide pour résister aux attaques des animaux en divagation et autres.

Pendant ces travaux de mise en terre des plants et de sécurisation des sites de reboisement, les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- Le matériel pour la mise en terre et la sécurisation des sites de reboisement est disponible ;
- Les lignes de plantation en courbe de niveau sont ouvertes ;
- Les plants sont transportés et distribués au près des trous ;
- Les plants sont mis en terre et les trous rebouchés ;
- Une clôture solide est installée sur les 04 sites de reboisement ;
- Une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes est organisée.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/europecaid/sites/default/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/enr/press/2008/08/20080810_enr_gender_equality_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/europOde_scanner/les-destes-dermiers-bulletin-et-envoie-a-mama-et-a-etienne-via-whatsapp/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APV/FLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Nyambaka et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu de réaliser la mise en terre des plants sur 54 hectares et sécuriser les 04 sites de reboisement (Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II). D'où l'objet du présent Tdrs.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de réaliser la mise en terre des plants sur 54 hectares et sécuriser les 04 sites de reboisement (Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II)

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la mise en terre et la sécurisation des sites de reboisement ;
- Ouvrir les lignes de plantation en courbe de niveau ;
- Transporter et distribuer les plants ;
- Mettre en place les plants et reboucher les trous.
- Réaliser la clôture ;
- Organiser une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes

(i) ¹ PAMFOR - Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT - Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

- Rapport des travaux de mise en terre des plants et de sécurisation des sites de reboisement;
- Liste de présences des manœuvres ;
- Fiche de décharges et photos ;
- Procès verbal de réception des travaux de mise en terre des plants et d'installation des clôtures sur les 04 sites de reboisement;
- Rapport de reunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes.

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution AFCAM	Contribution Mairie et ses partenaires
1. Mise en terre des plants						
Transport des plants vers les espaces à reboiser	Tours/tricycle	10 000	2000/trs* 10trs	20 000	20 000	
Manutention des plants (Chargement/Déchargement)	Plant	10 000	5	50 000	50 000	
Mise en terre	Plant	10 000	50	500 000	500 000	
S/Total 1				570 000	570 000	
2. Matériels						
Acquisition des brouettes	Brouettes	5	20 000	100 000		100 000
Acquisition matériels arrosage pendant la saison sèche			Forfait	200 000		200 000
S/Total 2				300 000		300 000
3. Installation des clôtures sur chaque sites de reboisement						
Piquets, fil barbelé et clôture	Ha	54	60 000	3 240 000	3 240 000	
S/Total 3				3 240 000	3 240 000	
4. Autres postes de dépenses liées au suivi des plantations						
Realisation des puits	puits	4	67 500	270 000	270 000	
Gardinage	site	4	36 000 X12 mois (432 000)	1 728 000		1 728 000
Nettoyage du site entre Novembre et Janvier	ha	54	10 000	540 000	540 000	
Arrosage sur 6 mois	ha	54	15 000	810 000	810 000	
Perdien supervision communal	perdiem		Forfait	600 000	300 000	300 000
S/Total 4				3 948 000	1 920 000	2 028 000
TOTAL				8 058 000	5 730 000	2 328 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : *Huit million cinquante huit mille Francs CFA (soit 5 730 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 2 328 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur **ABDOULAZIS DJIBRINE**, le **Chargé du projet « Reboisement 1400 »** dans la commune de **NYAMBAKA**

Lieu : Coomune de NYAMBAKA

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du Maire

